Ferme de Pontaly
Cécile et Alexandre Ruèche
Route de Fontenay
78870 Bailly
contact@fermedepontaly.fr

Les paniers de l'Épi d'Or
Association loi 1901 à but non-lucratif
Chez Martine HULIN, 75bis rue Pierre Curie
78210 Saint-Cyr-l'École
lpeo@riseup.net

Contrat 2026 - 2027 Huiles et légumineuses

Distribution annelle ou bi-annuelle (les dates seront précisées ultérieurement)

Nom de l'adhérent : ……

Engagements de l'adhérent

- Après avoir pris connaissance et adhéré aux statuts, au règlement intérieur de l'association et avoir payé ma cotisation annuelle, adhérer au contrat et respecter les engagements inhérents.
- Faire acte d'engagement solidaire avec les exploitants en payant à l'avance la distribution des produits. Les chèques, libellés à l'ordre de **« EARL DE PONTALY»**, sont remis à la référente lors de la signature des contrats à la rentrée de **septembre** pour la première livraison (courant octobre); Une deuxième possibilité de commande sera proposée pendant l'année.
- Les chèques ne peuvent provenir que du compte d'une personne physique adhérente de l'AMAP dont le nom est mentionné sur le présent contrat. Ils seront ensuite transmis aux producteurs et encaissés après la livraison.
- Venir retirer ma commande sur le lieu de la distribution à la date qui sera communiquée ultérieurement.
- Prévenir les responsables de distribution de l'association si une personne vient retirer ma commande à ma place. En cas d'absence, merci de prévenir à l'avance la référente, les commandes pourront être conservées chez elle et retirées en accord avec elle.
- Accepter les aléas qui peuvent intervenir durant la production.

Engagements des producteurs

- Respecter les statuts et le règlement intérieur;
- Livrer les produits en octobre à la date convenue sur le lieu et jour de la la distribution (Stade Maurice Leduc à St Cyr l'Ecole, le jeudi 18h45- 19h00). Aviser la référente en cas de décalage de livraison.
- Accepter une visite annuelle des adhérents à la ferme lors de la journée portes ouvertes
- Respecter la charte des AMAP

***Votre référente** : Carole MARLOT (lpeo-collectif@lists.riseup.net)*

VOTRE COMMANDE

HUILES :	***750 mL***	***250 mL***	**Quantité**	**Somme**
COLZA **BIO**	8,80		…	….
TOURNESOL **BIO**	8,50		…	….
CAMELINE **BIO**		6,50	…	….
LEGUMINEUSES		***1 KG***		
LENTILLES VERTES **BIO**		6,40	…	….
LENTILLES CORAIL **BIO**		8,30	…	….
POIS CHICHE **BIO**		5,50	…	….
		MONTANT TOTAL A REGLER (TTC)		…

Vous pouvez procéder à un règlement en plusieurs fois (plusieurs chèques), merci de bien stipuler la date d'encaissement souhaitée au dos (ainsi que votre nom).

Fait à :…… le ……

Signature de l'adhérent·e :

Les producteurs: Alexandre et Cécile Ruèche